

RISQUES ELECTRIQUES POUR VEHICULES ELECTRIQUES
B1L, B1VL, B2L, B2VL, BRL, BCL ET BEL ESSAI SELON NORME NF C 18-550

Durée

2 jours.

Public concerné

Personnel électricien devant effectuer des opérations d'ordre électrique ou d'essai sur des véhicules ou engins à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une source d'énergie embarquée selon la NF C 18-550.

Pré-requis

Être désigné et qualifié par l'employeur dans le domaine électrique.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et participative basée sur des études de cas puis sur une préparation théorique suivie d'une application pratique Mises en situation.

Moyens pédagogiques

Document stagiaire
Animation PC
Installation électrique pédagogique
Equipements de protection collective et individuelle.

Evaluation des acquis

Sous forme de QCM pour la partie théorique
Par observation lors de la mise en situation pour la partie pratique.

A l'issue de la formation, le formateur formulera à l'employeur un avis sur l'aptitude du stagiaire à recevoir un titre d'habilitation.
Cet avis est établi sur la base des niveaux d'habilitation demandés par l'employeur de l'apprenant et peut présenter des réserves sur le comportement de l'apprenant ou des remarques sur les moyens, l'environnement, les procédures existantes et enfin faire l'objet de propositions de niveaux d'habilitations différents de ceux souhaités.

Objectif

Recevoir en connaissance de cause un titre d'habilitation du chef d'entreprise
Exécuter dans un domaine basse tension des travaux d'ordre électrique et/ou des consignations en respectant les prescriptions de la norme NF C 18550 ainsi que les prescriptions propres à l'entreprise.

Programme

TYPES D'HABILITATION : B1L, B1VL, B2L, B2VL, BRL, BCL, BEL Essai

Pour réaliser des opérations d'ordre électrique ou essai sur un véhicule ou engin à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une source d'énergie embarquée selon la NF C 18-550.

THEORIE :

Réglementation : importance d'une habilitation
Responsabilité des différents acteurs

- Exécutant électricien
- Chargé de travaux électriques
- Chargé de consignation
- Chargé d'intervention
- Exécutant d'essai.

Effet du courant électrique à travers le corps humain

Conséquence de l'intensité

Tensions de sécurité

Impédance du corps humain

Protection contre les contacts directs

Protection contre les contacts indirects

Précautions d'emploi lors d'opérations électriques

Protections individuelles (EPI) et collectives (barrière, banderole, écran, ...)

Zone d'environnement et limites (distances de sécurité, zones de voisinage)

Norme NF-C 18550

Définition d'une habilitation, rôle des différents acteurs

Opérations d'ordre électrique :

- Travaux d'ordre électrique (connexion, déconnexion, entretien, réparation)
- Travaux d'ordre non électrique
- Intervention d'ordre électrique
- Travaux au voisinage
- Essai électrique.

**RISQUES ELECTRIQUES POUR VEHICULES ELECTRIQUES
B1L, B1VL, B2L, B2VL, BRL, BCL ET BEL ESSAI SELON NORME NF C 18-550**

Durée

2 jours.

Public concerné

Personnel électricien devant effectuer des opérations d'ordre électrique ou d'essai sur des véhicules ou engins à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une source d'énergie embarquée selon la NF C 18-550.

Pré-requis

Être désigné et qualifié par l'employeur dans le domaine électrique.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et participative basée sur des études de cas puis sur une préparation théorique suivie d'une application pratique
Mises en situation.

Moyens pédagogiques

Document stagiaire
Animation PC
Installation électrique pédagogique
Equipements de protection collective et individuelle.

Evaluation des acquis

Sous forme de QCM pour la partie théorique
Par observation lors de la mise en situation pour la partie pratique.

A l'issue de la formation, le formateur formulera à l'employeur un avis sur l'aptitude du stagiaire à recevoir un titre d'habilitation.
Cet avis est établi sur la base des niveaux d'habilitation demandés par l'employeur de l'apprenant et peut présenter des réserves sur le comportement de l'apprenant ou des remarques sur les moyens, l'environnement, les procédures existantes et enfin faire l'objet de propositions de niveaux d'habilitations différents de ceux souhaités.

Liste des mesures de prévention à observer lors d'opérations électriques

Pose d'élément de mesure et d'essais après consignation

Interventions en présence de tension

Identification des risques liés à l'utilisation et la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux opérations utilisés
Description des opérations de consignation et documents associés

Manœuvres de consignation pour des opérations d'ordre électrique

Règles du sectionnement et de la condamnation

Analyse des risques pour une situation donnée

Etablissement et respect de la documentation applicable dans le cadre d'opérations :

- Fiche de manœuvre, demande de consignation
- Attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail
- Autorisation d'accès.

Définition des procédures d'opération

Définition d'une habilitation

Conduite à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.

PRATIQUE :

Examen des schémas du véhicule

Mise en évidence des risques lors des manœuvres

Préparation de manœuvres

Mise en application sur site (dans la mesure du possible) :

- Examen des équipements (EPI, appareils de mesure, outillage)
- Consignations
- Mise en condition de chantiers électriques.

Evaluation théorique et pratique